



41E EDITION - BIENVENUE À CAPPELLE LA GRANDE

# CAPPELLE LA GRANDE 15 AU 22 FÉVRIER 2025

CONTACT

[alexandre@cappelle-chess.fr](mailto:alexandre@cappelle-chess.fr)

SITE INTERNET

[www.cappelle-chess.fr](http://www.cappelle-chess.fr)

## 41E OPEN INTERNATIONAL

15 AU 21 FÉVRIER

Homologué par la Fédération Française des Echecs

Homologué par la Fédération Internationale des Echecs (mars 2025)

**Cadence de jeu** : 1h30 + 30sec/coup pour les 40 premiers coups, puis 30min + 30sec/coup pour finir la partie.

**Nombre de rondes** : 9 rondes.

**Total des prix** : 12 000€

**Droits d'inscription** : 50€/25€

## 8E RAPIDE INTERNATIONAL

22 FÉVRIER

Homologué par la Fédération Française des Echecs

Homologué par la Fédération Internationale des Echecs (mars 2025)

**Cadence de jeu** : 12min + 3sec/coup

**Nombre de rondes** : 9 rondes.

**Total des prix** : 5 000€ dont 1 000€ au vainqueur.

## RENCONTRES SCOLAIRES

24 ET 25 FÉVRIER

L'Echiquier Cappellois intervient sur le temps scolaire dans une vingtaine de classes grâce à son partenariat avec la Ville de Cappelle la Grande, dans le cadre d'une convention signée avec l'Education Nationale.

Ce championnat scolaire d'échecs de Cappelle la Grande permet à tous les enfants initiés dans le cadre du Projet de l'école d'échecs de l'Echiquier Cappellois de se retrouver pour une journée où les écoles s'affronteront.

# DÉROULEMENT



Samedi 15 février 2025 - Accueil à la salle à partir de 10h00  
Samedi 15 février 2025 - Inscriptions et pointage jusqu'à 12h00  
Samedi 15 février 2025 - Cérémonie d'ouverture à 15h30  
Samedi 15 février 2025 - Ronde 1 à 16h00

Dimanche 16 février 2025 - Ronde 2 à 14h00

Lundi 17 février 2025 - Ronde 3 à 9h00  
Lundi 17 février 2025 - Ronde 4 à 16h00

Mardi 18 février 2025 - Ronde 5 à 14h00

Mercredi 19 février 2025 - Ronde 6 à 9h00  
Mercredi 19 février 2025 - Ronde 7 à 16h00

Jeudi 20 février 2025 - Ronde 8 à 14h00

Vendredi 21 février 2025 - Ronde 9 à 10h00  
Vendredi 21 février 2025 - Pointage pour le tournoi rapide  
Vendredi 21 février 2025 - Cérémonie de clôture à 17h00

Samedi 22 février 2025 - Tournoi Rapide  
Pointage jusqu'à 9h30  
Ronde 1 à 10h00  
Ronde 2 à 10h45  
Ronde 3 à 11h30  
Ronde 4 à 13h00  
Ronde 5 à 13h45  
Ronde 6 à 14h30  
Ronde 7 à 15h30  
Ronde 8 à 16h15  
Ronde 9 à 17h00  
Cérémonie de clôture à 18h00

Lundi 23 et mardi 24 février - Rencontres scolaires

# SALLE DE JEU



Le tournoi se déroule au Palais des Arts et des Loisirs de Cappelle la Grande :

**Palais des Arts et des Loisirs**  
Place Bernard Gouvert  
59180 Cappelle la Grande

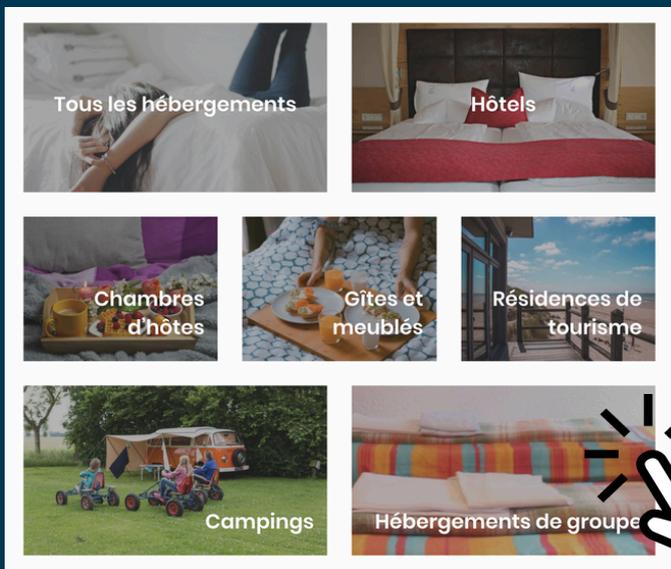
Retrouvez [le plan de la ville.](#)



Accès PMR et parking gratuit à moins de 10 minutes de marche de la salle de jeu.



# SE LOGER



Site de l'office du  
tourisme de Dunkerque



# SE DÉPLACER

Le réseau de bus DK'BUS est  
totalement gratuit. Il permet de  
rejoindre Cappelle la Grande  
depuis Dunkerque et de circuler  
dans l'ensemble de  
l'agglomération dunkerquoise.





# INSCRIPTION



## Préinscription en ligne sur notre site

(en quelques minutes seulement)

[Accéder au formulaire d'inscription](#)



## Droits d'inscription



Moins de 20 ans open : 25 euros

Moins de 20 ans rapide : 10 euros

Moins de 20 ans open et rapide : 30 euros

Plus de 20 ans open : 50 euros

Plus de 20 ans rapide : 20 euros

Plus de 20 ans open et rapide : 60 euros

## Comment régler votre inscription ?



- sur notre site à partir du mois de décembre
- par l'envoi postal d'un chèque
- sur place, en espèces, avant 12h00 le 15 février

## Vérification sur notre site



Vous vérifiez votre inscription sur le suivi en ligne.

Les joueurs dont l'inscription est réglée ne doivent pas venir au pointage. Rendez-vous le samedi 15 février à 15h30 pour la cérémonie d'ouverture.



# RÈGLEMENT

## Article I : organisation - inscription

Le tournoi est organisé par le club « L'Echiquier cappellois » et se déroule au Palais des Arts de Cappelle-la-Grande. Le Président du comité d'organisation est M. Alexandre FERYN.

Le tournoi est homologué par la Fédération Française des Echecs et par la Fédération Internationale des Echecs. Les joueurs français doivent être affiliés à la FFE (licence A). Les joueurs étrangers doivent avoir un identifiant FIDE.

Sont définitivement inscrits et appariés à la ronde 1 :

- les joueurs inscrits par courrier postal, s'ils ont réglé leur inscription
- les joueurs inscrits par internet, s'ils ont réglé leur inscription sur notre site
- les joueurs inscrits par internet, s'ils ont réglé leur inscription au plus tard le samedi 15 février 2025 avant 12h00, à la salle de jeu
- les joueurs titrés et invités, s'ils se sont présentés à l'organisateur au plus tard le samedi 15 février 2025 avant 12h00, à la salle de jeu ou à l'hôtel

S'inscrire au tournoi implique d'accepter l'ensemble de ce règlement intérieur.

## Article II : déroulement du tournoi - règles particulières

Le tournoi se déroule en 9 rondes aux dates et horaires indiqués précédemment.

La cadence de jeu est de :

- 1 heure et 30 minutes plus 30 secondes par coup pour les 40 premiers coups,
- puis 30 minutes plus 30 secondes par coup jusqu'à la fin de la partie.

La notation est obligatoire pendant toute la partie.

Les règles du jeu sont celles de la FIDE en vigueur.

Pour faire nulle par accord mutuel, il faut jouer au moins 20 coups ou avoir l'accord de l'arbitre.

Un joueur, qui arrive 30 minutes ou plus après le début de la ronde, perdra sa partie, sauf si l'arbitre en décide autrement.

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre ou l'organisateur a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. De tels abandons seront signalés à la fédération du joueur concerné. L'organisateur du tournoi est joignable au 06.10.15.46.15 et par mail : alexandre@cappelle-chess.fr

## **Article III : le bye**

Tout joueur pourra prendre un « BYE », c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un demi-point (0,5 point). Il devra absolument prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente. Chaque joueur est limité à un « BYE » dans le tournoi, uniquement possible lors des rondes 1 à 6.

## **Article IV : droits d'inscription**

Seniors, seniors plus, vétérans : 50 euros (60 euros après le 8 février)

Jeunes de moins de 20 ans (au 01/01/2025) : 25 euros (30 euros après le 8 février)

GM, MI, GMf, Mlf : exemptés

## **Article V : appariements**

Les appariements se font au système suisse accéléré dégressif. L'arbitre déterminera avant la ronde 1, en fonction des joueurs inscrits, les barrières ELO des 3 groupes. L'arbitre utilise la dernière version du programme d'appariements P.A.P.I. (conçu par Erick MOURET et homologué par la FFE).

## **Article VI : classement - prix**

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties.

Les systèmes de départage des ex-æquo sont dans l'ordre le buchholz tronqué (somme des scores ajustés des adversaires moins les deux plus faibles), la performance puis le buchholz. En cas d'ex-æquo, les prix au classement général sont partagés suivant le système Hort. Les autres prix sont attribués à la place réelle et ne sont pas partagés.

Les prix ne sont pas cumulables. La liste définitive des prix sera affichée lors de la ronde 4 au plus tard. L'organisateur est seul juge des modalités de leur attribution. Les prix ne seront distribués qu'aux seuls joueurs présents à la cérémonie de clôture.

## **Article VII : arbitrage**

L'arbitre principal du tournoi est M. Emmanuel VARINIAC, arbitre international (FRA).

Il est assisté de : M. Michel BARBAUT, M. Philippe BLOT, M. Fabrice CASIER, M. Alexandre FERYN, Mme Cindy GOUVART et M. Stéphane RENARD.

## Article VIII : comportement des joueurs

La salle d'analyse est située dans l'extension du bâtiment. Les analyses ne sont pas autorisées dans la salle du tournoi, ainsi que les discussions entre joueurs.

Les cigarettes électroniques sont interdites dans le bâtiment.

Téléphones et autres appareils électroniques sont interdits dans la salle du tournoi. Des contrôles aléatoires seront mis en place.

Deux avertissements entraînent l'exclusion immédiate du tournoi.

Tout acte contraire à l'éthique du jeu sera consigné dans le rapport technique, avec éventuellement demande de sanction auprès de la commission de discipline de la FFE.

## Article IX : litige

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir le jury d'appel, avant de reprendre la partie qu'il devra terminer. Le joueur demandeur devra ensuite rédiger une demande écrite d'appel qui sera jointe au rapport technique du tournoi.

Le jury d'appel est composé de sept membres (5 titulaires et 2 suppléants). Ses décisions sont souveraines.

## Article X : inscription au tournoi

En s'inscrivant au tournoi, chaque joueur s'engage à respecter le règlement intérieur du tournoi.



# CONTACT



[www.cappelle-chess.fr](http://www.cappelle-chess.fr)



Alexandre FERYN,  
Président de l'Echiquier Cappellois  
[alexandre@cappelle-chess.fr](mailto:alexandre@cappelle-chess.fr)

## SUIVRE LES INSCRIPTIONS



[Liste des joueurs inscrits à l'Open](#)



[Liste des joueurs inscrits au Rapide](#)

